

Fonction	Assistant·e juridique bénévole
Lieu	Athènes, Thessalonique, ou Lesbos, Grèce
Durée	Trois mois (minimum)
Taux de travail	Temps plein (09.00 - 17.00 lundi - vendredi)



European Lawyers in Lesbos (ELIL) est une ONG enregistrée en Allemagne et en Grèce qui fournit une assistance juridique gratuite et indépendante aux demandeur·euses d'asile en Grèce. L'ONG a été fondée en 2016 par le Conseil des barreaux européens (CCBE) et l'Association des barreaux allemands (DAV) et est désormais également soutenue par l'Association des barreaux français (CNB). Ces structures représentent les barreaux de 45 pays membres, associés ou observateurs de l'Union Européenne et, à travers eux, plus d'un million d'avocat·es européen·nes.

ELIL repose sur la conviction de l'importance fondamentale de faire respecter l'état de droit, protéger les droits humains et garantir un véritable accès à l'assistance juridique. Nous estimons que chacun·e devrait pouvoir bénéficier d'une assistance juridique gratuite, fournie par un·e avocat·e indépendant·e, avant son audition d'asile.

Notre équipe d'avocat·es grec·ques et les avocat·es bénévoles de différents pays d'Europe, spécialisé·es en droit d'asile, travaillent ensemble pour fournir une assistance juridique de qualité aux personnes en procédure d'asile à Lesbos, Samos, Athènes et Thessalonique. Nous offrons en particulier un soutien pour les auditions d'asile de première instance et les demandes de regroupement familial. Nous proposons également des séances d'information juridique collectives et une assistance sur mesure pour les mineur·es non-accompagné·es, notamment en ce qui concerne l'évaluation de l'âge.

Description des tâches principales et des objectifs d'apprentissage :

- a. Participation aux démarches de regroupement familial (selon R. 604/2013 et du R. 1560/2003)
 - communication avec les requérant·es si nécessaire et
 - préparation de moyens de preuves additionnels et rédaction de mémos juridiques.
- b. Participation à la préparation des auditions de première instance (selon la Convention de 1951/ Dir. 2011/95/EU /L. 4636/2019)
 - participation à la préparation de la première audition - prise de notes sur les motifs de la demande en collaboration avec l'avocat·e / recherche concernant la demande et les motifs spécifiques d'asile.
 - rédaction d'un memorandum juridique après l'audition de première instance sous la supervision d'un·e avocat·e grec·que.

L'ensemble des tâches s'effectue toujours sous la supervision et la direction d'un·e avocat·e et/ou d'un·e coordinateur·trice juridique grec·que.

- c. Connaissances, aptitudes (intellectuelles et pratiques) et compétences acquises
 - Familiarisation avec les différentes procédures liées à la reconnaissance de la protection internationale.
 - Étude des différents éléments de la jurisprudence de l'UE concernant les cas de regroupement familial.

- Connaissance approfondie des méthodes de recherche concernant les sources et preuves relatives à l'examen des critères de protection internationale.
- Analyse pratique et théorique d'un grand nombre de cas différents de protection internationale (diversité des nationalités et des motifs de protection internationale).
- Connaissance générale de la procédure d'asile grecque

Comment postuler

Si vous vous imaginez travailler dans un contexte international et interculturel, êtes prêt·e à vous familiariser (rapidement) avec un nouveau domaine du droit - ou avez déjà une connaissance approfondie du droit de l'asile et de l'immigration, avez une bonne connaissance de l'anglais qui vous permette de communiquer couramment et, idéalement, des compétences linguistiques supplémentaires (par exemple en français, arabe ou farsi), nous serions ravi·es de recevoir votre candidature par le biais de [notre site internet](#) !

* Dans chacune des localisations, ELIL fournit un logement dans un appartement partagé avec d'autres volontaires, à quelques pas de nos bureaux.